

**Type de réunion**

Réunion d'école primaire publique

**Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)**

**Numéro et titre du premier sujet traité**

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

**Numéro et titre du deuxième sujet traité**

21 Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

**Numéro et titre du ...sujet traité**

**Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)**

Question 18

- Avec la décentralisation, en fonction des choix politiques, on remarque des inégalités dans l'attribution des moyens aux écoles.
- Une décentralisation réfléchie devrait entraîner une meilleure autonomie des équipes pédagogiques.
- La décentralisation doit être traitée point par point, par « tiroir » : les moyens, les programmes, la gestion du corps enseignant, la gestion des métiers de vie scolaire ....  
Par exemple, pour la gestion du corps enseignant il est important de stabiliser les équipes pédagogiques dans chaque établissement.
- L'exemple de l'échec de la mise en place des langues vivantes à l'école primaire montre les difficultés d'un fonctionnement décentralisé.
- Les deux instances CAEN et CDEN ne sont pas connues des parents d'élèves, et ni des enseignants ...

Question 21

- Il est important de redéfinir le rôle du Directeur d'Ecole : réel statut, davantage de moyens (en temps, en ressources financières, en personnel de vie scolaire) dans chaque école.
- Le personnel de vie scolaire employé doit avoir une formation adaptée et doit être intégré auprès des élèves.
- Il est constaté un échec du travail en équipe pédagogique, malgré les moyens existants (réunions de cycles, conseils de maîtres ...) qui devraient permettre un meilleur fonctionnement. Face à ce regret, il apparaît un souhait de faire mieux avec ces mêmes moyens sous l'impulsion d'un Directeur d'Ecole ayant des statuts bien définis.
- Les articulations pédagogiques maternelle/élémentaire et primaire/secondaire fonctionnent bien.
- La formation des professeurs de écoles en une année est trop dense, trop théorique, trop intellectuelle (la faire en deux ans ?). Elle n'apporte pas suffisamment de savoir faire pédagogiques.

- Il faut délocaliser les lieux de formation continue pour les rapprocher des écoles.

---

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1 – Quelque soit le niveau de décentralisation, pour une école égalitaire, l'Etat doit garantir des programmes et des diplômes nationaux ; de même le recrutement et la rémunération des enseignants doivent rester nationaux.**

**2 – Définir un réel statut pour les Directeurs d'Ecole.**

**3 – Former les enseignants pour mieux détecter les problèmes des élèves en difficulté et agir dès l'école maternelle.**